

Joseph Jacques Jean Chrétien

20^e premier ministre du Canada

Faits en bref

Mandat

- 4 novembre 1993 - 12 décembre 2003

Naissance

- Le 11 janvier 1934 à Shawinigan (Québec)

Études

- Séminaire Saint-Joseph, à Trois-Rivières (B.A., 1955)
- Université Laval, à Québec (LL.L., 1958)

Vie privée

- Marié en 1957 à Aline Chainé (née en 1936)
- Une fille et deux fils

Emplois

- Avocat (reçu au Barreau du Québec en 1958)
- 1962-1963, directeur du Barreau de Trois-Rivières
- 1986-1990, avocat
- Auteur

Parti politique

- Libéral
- 1990-2003, chef du parti

Circonscriptions

- 1963-1968, Saint-Maurice–Lafèche (Québec)
- 1968-1986, Saint-Maurice (Québec)
- 1990-1993, Beauséjour (Nouveau-Brunswick)
- 1993-2003, Saint-Maurice (Québec)

Autres charges

- 1967-1968, ministre sans portefeuille
- 1968, ministre du Revenu national
- 1968-1974, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
- 1974-1976, président du Conseil du Trésor
- 1976-1977, ministre de l'Industrie et du Commerce
- 1977-1979, ministre des Finances
- 1980-1982, ministre de la Justice et procureur général du Canada; ministre d'État (Développement social) et ministre responsable des négociations constitutionnelles
- 1982-1984, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources
- 1984, vice-premier ministre, secrétaire d'État aux Affaires extérieures et ministre responsable de la Francophonie

Vie politique

- Création de dix parcs nationaux, 1968-1972
- Livre blanc sur la politique indienne, 1969
- Commission Berger, 1972
- Enchâssement de la Charte canadienne des droits et libertés dans la *Loi constitutionnelle de 1982*
- Nomination de Bertha Wilson, première femme juge à la Cour suprême du Canada, 1982
- Chef de l'opposition, 1990-1993

Biographie

J'étais en politique depuis assez longtemps pour connaître les petites guerres d'influence, savoir marcher le dos au mur, les coudes levés, avec un grand sourire aux lèvres; ceux qui n'apprennent pas cela sont vite éliminés! Dans l'arène politique, on doit sans cesse combattre pour survivre. La presse vous guette, l'opposition vous guette, vos collègues et rivaux du Cabinet vous guettent, et même certains fonctionnaires en font autant. Pour servir ses ambitions, chacun cherche à vous prendre en défaut.

– Jean Chrétien, 1985

La longue expérience de Jean Chrétien au Parlement et au Cabinet s'est avérée un atout précieux qu'il a su exploiter. Au pouvoir ou dans l'opposition, il a travaillé avec six premiers ministres, occupé douze postes ministériels et siégé au Parlement pendant vingt-sept ans en tout.

Dix-huitième enfant d'un mécanicien employé dans une usine de papier, Joseph Jacques Jean Chrétien naît à Shawinigan, au Québec, le 11 janvier 1934. À l'Université Laval, où il étudie le droit, Chrétien se joint au Club des étudiants libéraux. Reçu au Barreau du Québec en 1958, il ouvre son cabinet dans le quartier ouvrier de Shawinigan-Nord.

En 1963, Chrétien est élu député libéral dans Saint-Maurice–Laflèche. Pendant ses deux premières années à Ottawa, il améliore sa connaissance de l'anglais. En 1965, son enthousiasme et sa grande capacité de travail attirent l'attention du premier ministre Lester Pearson, qui le choisit pour être son secrétaire parlementaire. L'année suivante, il est nommé secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Mitchell Sharp.

Au lendemain des élections de 1968, le premier ministre Pierre Trudeau lui confie le ministère du Revenu national ainsi que celui des Affaires indiennes et du Nord canadien. Entre 1974 et 1977, toujours dans le gouvernement Trudeau, Chrétien occupe successivement les postes de président du Conseil du Trésor et de ministre de l'Industrie et du Commerce. En 1977, il est nommé ministre des Finances; il devient alors le premier Québécois à accéder à cette fonction.

Nommé ministre de la Justice en 1980, Jean Chrétien désigne la première femme juge à la Cour suprême du Canada, Bertha Wilson, en 1982. Lorsque, en mai 1980, le Québec tient un référendum sur la question de la souveraineté de la province, Chrétien appuie les forces du « non ». Il joue un rôle clé dans le rapatriement de la Constitution et l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés.

En 1984, Trudeau annonce son intention de démissionner du poste de premier ministre. Chrétien se présente à la direction du parti, mais perd aux mains de John Turner. Pendant le bref mandat du gouvernement Turner, Chrétien occupe les postes de vice-premier ministre, de secrétaire d'État aux Affaires extérieures et de ministre responsable de la Francophonie. Puis il se retire de la politique en 1986 pour retourner à la pratique du droit.

Après plusieurs années passées dans l'opposition, John Turner démissionne comme chef du Parti libéral en 1990. Chrétien se lance de nouveau dans la course à la chefferie, qu'il remporte contre son plus proche rival, Paul Martin, dès le premier tour de scrutin. Il se consacre immédiatement à reconstruire le parti, divisé et démoralisé après deux défaites électorales. Aux élections d'octobre 1993, les libéraux remportent une majorité de sièges, et Jean Chrétien est assermenté premier ministre le 4 novembre 1993. L'opposition officielle est formée par un tout nouveau parti, le Bloc Québécois.

Chrétien réussit, entre autres réalisations majeures, à rétablir l'équilibre budgétaire fédéral; le Canada avait connu plusieurs années de déficit. Il y parvient en prenant de nombreuses mesures, dont de fortes réductions dans la fonction publique fédérale et dans les paiements de transfert aux provinces. La taxe sur les produits et services, qui est entrée en vigueur sous le gouvernement précédent, devient une source de recettes fédérales de plus en plus importante.

En octobre 1995, le Québec tient son second référendum sur la souveraineté. Les partisans du « non » remportent la victoire de justesse, avec 50,6 % des votes. Le gouvernement Chrétien s'engage ensuite dans une importante campagne post-référendaire sur l'unité nationale.

Avec Chrétien à leur tête, les libéraux forment de nouveau un gouvernement majoritaire aux élections de 1997 et de 2000. En 2003, Chrétien quitte la vie politique, et Paul Martin lui succède à la tête du gouvernement.

Relations internationales

Deux facteurs principaux, soit le commerce et l'unité nationale, orientent la politique étrangère de Jean Chrétien. Dès son premier mandat comme premier ministre, il change le nom du ministère des Affaires extérieures, qui devient le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures devient ministre des Affaires étrangères. L'utilisation du terme « étranger », qui remplace « extérieur », souligne la réduction des relations historiques qu'entretient le Canada avec les pays du Commonwealth; Chrétien témoigne ainsi de sa

détermination à poursuivre une politique étrangère efficace pendant une période de restrictions budgétaires.

Deux semaines après son élection en 1993, Chrétien se rend à Seattle où il rencontre le président Bill Clinton au forum de l'APEC (Coopération économique de la zone Asie-Pacifique). Au cours de sa campagne électorale, Chrétien a promis de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain, mais il laisse tomber cette idée lorsque les Américains menacent de s'en retirer. Il dirigera ensuite plusieurs missions commerciales d'Équipe Canada dans les pays d'Asie du Pacifique et d'Amérique latine.

Le Canada entretient de bonnes relations avec les États-Unis. À l'époque du second référendum québécois sur la souveraineté, en 1995, le président Clinton déclare que même si les États-Unis n'interviennent pas dans cette question, son gouvernement préfère collaborer avec un Canada uni.

En 1996, après la nomination de Lloyd Axworthy comme ministre des Affaires étrangères, le Canada axe sa politique étrangère sur la sécurité des individus. Chrétien appuie les campagnes que mène Axworthy contre les mines antipersonnel ainsi que pour la création de la Cour pénale internationale. Ces deux campagnes connaîtront un franc succès.

Le Canada envoie des Casques bleus dans diverses régions du monde, y compris au Rwanda. En 1999, il participe à la campagne de bombardement menée par l'OTAN contre les forces serbes au Kosovo.

Après l'élection du président George W. Bush en 2000, les relations avec les États-Unis deviennent tendues. Chrétien nomme John Manley ministre des Affaires étrangères. Après les terribles attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis, le gouvernement canadien propose un projet de loi antiterroriste et accroît son budget consacré à la sécurité du pays.

Le Canada envoie en Afghanistan des troupes qui se joignent à la Force internationale d'assistance à la sécurité que dirige l'OTAN. Mais lorsque le président des États-Unis, George W. Bush, se prépare à attaquer l'Irak, convaincu que le président irakien, Saddam Hussein, possède des armes de destruction massive qui sont une menace pour le monde occidental, Chrétien annonce que le Canada n'interviendra que si les inspecteurs des Nations Unies prouvent l'existence de telles armes.

Au cours de sa dernière année au poste de premier ministre, Chrétien manifeste un intérêt renouvelé pour la politique étrangère; il met l'accent sur l'aide et le développement. Il accroît l'aide étrangère, consacrant 50 millions de dollars à la recherche et au vaccin contre le SIDA en Afrique. Au Sommet du G8 tenu à Kananaskis, en Alberta, en juin 2002, il fait de l'Afrique la principale question à l'ordre du jour. En décembre 2002, il appose sa signature sur les documents de ratification du protocole de Kyoto sur les changements climatiques.

Anecdote

Sir John A. et Jean

De prime abord, les 1^{er} et le 20^e premiers ministres du Canada semblent avoir très peu en commun. Ils sont nés au cours de deux siècles différents. Sir John A. Macdonald, d'origine écossaise, est anglophone et conservateur; Jean Chrétien est québécois, francophone et libéral.

Pourtant, plusieurs réalités les rapprochent, à commencer par leur jour de naissance, le 11 janvier. Tous deux ont eu une longue carrière politique avant de devenir premier ministre. Macdonald a été responsable de plusieurs portefeuilles dans le gouvernement provincial avant la Confédération. Quant à Chrétien, il a dirigé douze ministères avant d'être chef du gouvernement.

Tous deux ont fait face à des séparatistes au Parlement. À l'époque de Macdonald, certains députés souhaitaient la séparation de la Nouvelle-Écosse, et dans le gouvernement Chrétien, le Bloc québécois a formé l'opposition officielle. À l'instar de Macdonald, Chrétien croit en un Canada uni, maintenu par un gouvernement central fort. De plus, les 1^{er} et 20^e premiers ministres ont été élus à la tête de gouvernements majoritaires successifs : Macdonald, pour quatre mandats, et Chrétien, pour trois.

Au Canada, en politique, plus les choses changent, plus elles se ressemblent.

Bibliographie

Boulianne, Shelley. *Identity, Politics, and the Little Guy from Shawinigan*, thèse présentée à l'Université de l'Alberta, [S.l., s.n., 1999].

Chrétien, Jean. *Les Chrétienneries*, Pascal Beausoleil (compil.), Montréal, Les Intouchables, 2000.

_____. *Dans la fosse aux lions*, nouvelle édition augmentée, [Montréal], Éditions de l'Homme, 1994.

Granatstein, J. L. et Norman Hillmer. *Prime Ministers: Ranking Canada's Leaders*, Toronto, Harper Collins, 1999.

Greenspon, Edward. *Double Vision: The Inside Story of the Liberals in Power*, Toronto, Seal Books, 1997, [1996].

Les premiers ministres du Canada, 1867-1994, [Ottawa], Archives nationales du Canada, [1994].

Les premiers ministres du Canada, 1867-1994 : biographies et anecdotes, [Ottawa], Archives nationales du Canada, [1994].

Martin, Lawrence. *Chrétien*, Toronto, Lester Publ., 1995 (volume I : *The Will to Win*; volume II : *The Patriot*).

McBride, Stephen. *Dismantling a Nation: The Transition to Corporate Rule in Canada*, Halifax (N.-É.), Fernwood, [1997].

Riboty, Philippe. *Jean Chrétien, la recette du pouvoir*, Québec, Éditions Barels, 2001.